



Conseil municipal

Maison Blösch, Pont-du-Moulin 5, 2501 Bienne
T: 032 326 11 21 F: 032 326 11 91
info.chm@biel-bienne.ch www.biel-bienne.ch

Aux représentantes et
représentants des médias

Communiqué de presse du 18 février 2019

Nouveaux locaux pour le Département des affaires sociales

Le Département des affaires sociales de la Ville de Bienne a absolument besoin de nouveaux locaux. Les bureaux actuels sont surchargés et ne répondent plus aux exigences en matière de construction et d'assurance. Plusieurs millions de francs devraient être investis pour remettre en état les deux sites du département à la rue Alexander-Schöni 18 et à la rue du Bourg 10/12 («ruelle de l'Hôtel-de-Ville») et pour créer les surfaces supplémentaires requises. De plus, la répartition spatiale décentralisée présente des inconvénients évidents pour ce qui est de l'efficacité de la fourniture des prestations et des processus internes. C'est pourquoi une nouvelle solution pour réunir sous un même toit l'ensemble du Département des affaires sociales est indiquée.

Le 15 mai 2011, la population biennoise a approuvé la 1^{re} étape d'«Esplanade» et donné son feu vert à la réalisation d'un projet urbanistique novateur, dans le but de développer l'aire de l'ancienne usine à gaz. Dans le cadre de la réalisation des lotissements Esplanade NORD I et II sur cette aire, la société Alpine Finanz Immobilien AG entend achever rapidement le lotissement «Esplanade Nord / secteur constructible ouest». Ce projet essentiel du point de vue du développement urbain englobe la démolition partielle de bâtiments et la réalisation de nouveaux immeubles pour des logements et des bureaux ainsi que d'un hôtel et d'un parking souterrain dans ce périmètre. Une partie du lotissement doit voir le jour sur la parcelle inscrite au registre foncier de Bienne sous le n° 8412, où se trouve l'immeuble de la rue Alexander-Schöni 18 qui appartient encore à la Commune municipale de Bienne et sert de site principal au Département des affaires sociales. Le bâtiment administratif de la rue Alexander-Schöni 18 doit être vendu à Alpine Finanz Immobilien AG, qui le démolira pour réaliser un nouveau bâtiment, tandis que la parcelle lui sera octroyée en droit de superficie. Un remaniement parcellaire permettra d'adapter la parcelle au léger décalage spatial des nouveaux bâtiments.

En raison de la vente de ce bâtiment et de l'octroi de la parcelle en droit de superficie à Alpine Finanz Immobilien AG, celle-ci pourra agrandir, puis louer clés en main au Département des affaires sociales des bureaux qu'elle possède à la rue Centrale 63 a/b. Après avoir évalué différents sites et diverses autres possibilités, le Conseil municipal estime que ces locaux offrent une chance unique de regrouper le personnel du département sur un site unique et central à Bienne dès le 1^{er} novembre 2020. Vu que la solution trouvée repose sur un bail ferme de 5 ans avec des options de prolongation de même durée, la Ville conserve toute sa marge de manœuvre pour décider de l'emplacement du Département des affaires sociales sur le long terme.

Le Conseil de ville se prononcera sur cette affaire lors de sa séance du 21 février 2019.

Pour tout renseignement complémentaire:

Silvia Steidle
Directrice des finances
T : 032 326 13 11

Beat Feurer
Directeur de l'action sociale et de la sécurité
T: 032 326 12 11